

Plan Ambition Bio 2022



Réflexions autour de la bio en région Présentation des vidéos AgroDom'bio

Mercredi 6 mai 2018

Ambition bio 2022: un plan national

- Un nouveau programme en faveur du développement de l'AB
- Un objectif central : atteindre une moyenne nationale de 15 % de SAU bio en 2022, et un taux de 20 % de produits bios en restauration collective publique.
 L'objectif d'incorporation en restauration collective est en cours de traduction dans la loi, votée par les députés et en cours d'examen par les sénateurs.
- Un travail de concertation en cours, avec des annonces fin juin.
- 7 axes pressentis :















Ambition bio 2022 : des adaptations régionales

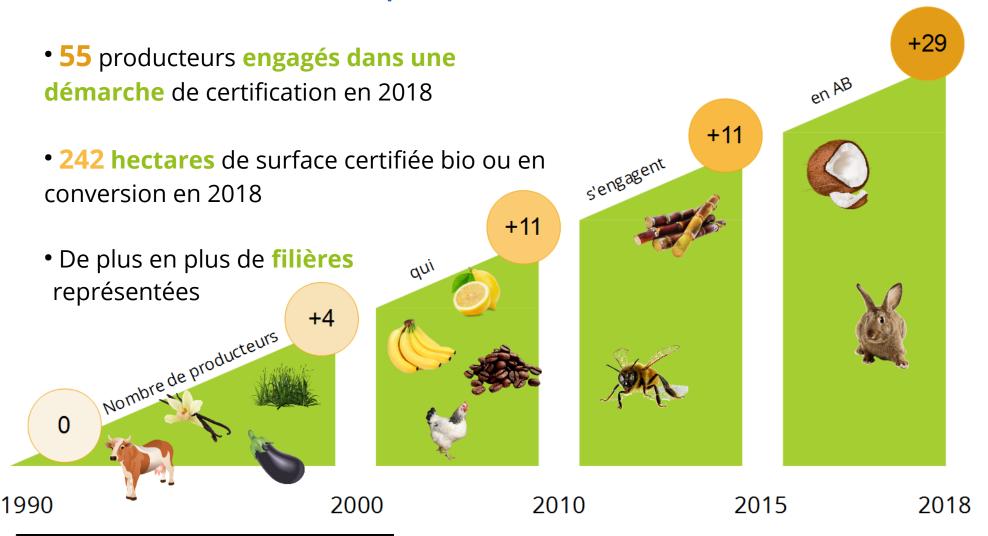


- Émergence de **nouvelles filières** (viande, canne)
- Création d'un **pole agroéquipement** au lycée agricole
- Orientation des **référentiels de formation** (Plan enseigner à produire autrement)
- Renforcement de l'information pour l'**accès aux** aides bio
- Conversion en bio des parcelles du lycée agricole
- Consolidation des **relations entre acteurs** (journées techniques, séminaires, etc.)



- Ouverture de l'accès au bio dans la **restauration collective**
- Mise en place d'un « **site pilote** référence de l'AB »
- Création d'un observatoire régional pour le suivi des volumes et données technico-économiques (référentiel)
- Développement des **outils d'innovation** (INNOVABIO et autres)
- Mise en place de **parcelles expérimentales** sur les exploitations « Farm fields school »
- Campagne de communication pour le grand public et le public agricole
- Mise en place d'une **instance de suivi** du plan ambition bio (au sein du COSDA)

La Bio en Guadeloupe : les chiffres clé



La Bio en Guadeloupe : les chiffres clé

Un accompagnement favorisant le développement de la Bio ces dernières années

- Majoration des aides par rapport à la programmation précédente : + 700 % pour l'aide à la conversion, + 560 % pour l'aide au maintien de l'AB
- Majoration de 8000€ sur la dotation jeunes agriculteurs
 - Mise en place d'un animateur sur la filière bio sur 2016-2017
 - Consolidation du dispositif de soutien au Bio dans le cadre du **programme POSEI**



Situation des exploitations engagées en Agriculture Biologique au 01/01/2018 Ma/Ca/V Ca/Ma/Fr Ma/Ca Ma/Fr Ma/Ca Ma/pp/Ba 3 Agrof Légende Production dominante de l'exploitation : Fr/Ba Ma/Fr Lexique Maraichage Banane Agr: Agroforesterie Canne Ba: Banane Ca: Canne Fruits/verger Fr: fruits PPAM Ma: maraichage pp : plante à parfum aromatique Prairie medicinale Gr: graines germées Volaille/oeufs V: volaille O: Oeufs Agroforesterie Pr : Prairie Graines germées

Les aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique

- Les aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique visent à compenser tout ou partie des surcoûts et manques à gagner liés à l'adoption ou au maintien des pratiques de l'agriculture biologique, ceci en comparaison avec les pratiques de l'agriculture conventionnelle.
- Le montant d'aide calculé **par hectare et par an** est versé en contrepartie d'un certain nombre d'obligations définies dans **les cahiers des charges.**
- Aide à la conversion à l'agriculture biologique : ouverte pour une période de 5 ans dans le PDR Guadeloupe, avec un montant unitaire qui est passé de 375 à 2600 €/ha/an (hors canne) et de 250 à 1200€/ha/an pour la canne.
 - Aide au maintien en agriculture biologique : ouverte pour une période de 5 ans dans le PDR Guadeloupe (en voie de disparition en métropole), avec un montant unitaire qui est passé de 356 à 2000 €/ha/an (hors canne) et de 170 à 900€/ha/an pour la canne





Une dynamique d'engagement à conforter

En 2016, ce sont 17 agriculteurs qui ont demandé les aides bio, pour une surface totale de 47 hectares. Montant de l'aide 104 058 euros

En 2017, ce sont 5 nouveaux producteurs qui se sont ajoutés, élevant la surface subventionnée à **63 hectares**. Montant de l'aide **135 496 euros**

(à rapporter aux 55 producteurs et 242 hectares engagés dans la démarche de l'agriculture biologique en 2018)

Nos agriculteurs s'engagent pour l'environnement.



- En 2017, opération de communication sur les MAEC et l'AB, dans le cadre du plan ecophyto
 - Choix des thématiques, et mise en avant d'agriculteurs engagés au travers de sept reportages vidéo (THTPROD partenaire et Concepteur d'Agrodom BIO)
 - Objectifs d'augmenter le nombre de souscriptions pour les MAEC et l'AB, mais aussi de présenter les nouvelles MAEC du PDR de

Guadeloupe

MINISTÈRE DE <u>L'AGRICULTURE</u> ET DE L'ALIMENTATION





